

Compte – rendu Conseil d’Orientation mardi 10 juin 2008

Lieu : Salle des mariages - Mairie de Tulle

Heure : 10h - 12 h

Etaient Présents :

Sylvie CHRISTOPHE, Conseillère municipale déléguée à la Culture,
Pierre DIEDERICHS, Président de la Commission Culture, enseignement, Sports et Tourisme,
Conseil Général de la Corrèze,
Jean – Pierre DUFAURE, Secrétaire-adjoint,
Aurélié FERNANDES, Chargée de missions,
Jacques GORY, Président,
Dominique GRADOR, Maire- adjoint délégué aux Affaires Scolaires,
Elisa JANTET – MAIRE, Conseillère municipale déléguée à la Culture,
Pierre JOFFRE, Trésorier,
René LACHEZE, Directeur de la SARL *Accordéons de France – Maugein*,
Alain LAGARDE, Maire- adjoint délégué aux Affaires Culturelles,
Laurence LAMY, Directrice,
Henri LEBoulleux, Directeur de l’ADIAM Corrèze,
Thierry ROUHAUD, Directeur Culture, Sport et vies associatives du Conseil Général de la Corrèze,
Marie – Françoise SALIES KRAUS, Vice – Présidente,
Jean-Claude THEVENOT, Vice – Président.

Etaient représentés : Bernard COMBES, Maire de Tulle (représenté par Alain LAGARDE), François HOLLANDE, Président du Conseil Général de la Corrèze (représenté par Pierre DIEDERICHS).

Etaient excusés :

Jean-Pierre CHARBONNEL, Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental,
Solange CHARLOT, Directrice du Théâtre Les 7 Collines,
Jean – Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin,
Philippe GALLI, Préfet de la Corrèze,
Philippe GEFFRÉ, Directeur Régional des Affaires Culturelles,
Samuel GIBIAT, Directeur des Archives Départementales de la Corrèze,
Monique LAURENT, Secrétaire,
Francine MARIANI DUCRAY, Directrice des Musées de France,
Marianne VALKENBURG, Conseillère Musique et Danse – DRAC Limousin.

Etaient absents :

Olivier DURIF, Directeur du Centre Régional des Musiques Traditionnelles,
Rémi FAURE, Directeur de l’association *Des Lendemain qui Chantent*,
Isabelle ROORYCK, Conservateur du Patrimoine du Musée du Cloître André Mazeyrie.

Elisa JANTET – MAIRE introduit le conseil d’orientation, remercie tous les participants et annonce l’ordre du jour :

Rapport d'activités 2007

Présentation des comptes 2007

Recrutement d'une chargée de missions – Aurélie FERNANDES

Changement d'intitulé de l'association

Programmation 2008

Point sur le Pôle Accordéons / Armes (le Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes)

Questions diverses

Conformément aux statuts, Laurence LAMY rappelle que les membres fondateurs de l'association sont répartis en deux collèges qui, ensemble, constituent le Conseil d'Orientation de la Cité de l'Accordéon. Celui-ci, présidé par le Maire ou son représentant, se réunit une fois par an et fixe son ordre du jour.

Le Conseil d'Orientation donne son avis sur les actions de gestion et d'animation du Pôle de l'Accordéon conduites par la Cité de l'Accordéon.

Les membres du bureau et la Directrice assistent aux réunions du Conseil d'Orientation sans participer aux votes.

Rapport d'activités 2007

Voir le document annexé.

La présentation du rapport d'activités 2007 est réalisée par Laurence LAMY, Directrice.

Approuvé à l'unanimité

Présentation des comptes 2007

Chaque participant se voit remettre le rapport général du commissaire aux comptes.

La lecture du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2007 est réalisée par Jacques GORY, Président.

Voir les documents annexés.

Approuvé à l'unanimité

Chargée de missions - Aurélie FERNANDES

Laurence LAMY expose l'historique de l'arrivée d'Aurélie FERNANDES à la Cité de l'Accordéon. Il s'agit d'une demande de la Cité de l'Accordéon à la Mairie de Tulle : demande ancienne du fait d'une charge de travail trop importante.

Laurence LAMY était jusqu'alors le seul personnel de cette association, assumant bénévolement les fonctions de direction, d'administration et de programmation. Le besoin de personnel supplémentaire est apparu nécessaire et incontournable quant à la puissante évolution du festival Les Nuits de Nacre.

La ville de Tulle s'est donc clairement engagée par la mise à disposition d'une personne pour répondre à cette demande.

- **Genèse de l'arrivée d'Aurélie FERNANDES :**

9 décembre 2006 : Rencontre du Président et de la Directrice avec Monsieur le Député – Maire.
Décision d'une mise à disposition d'Aurélie FERNANDES à la Cité de l'Accordéon.

- Convention de mise à disposition entre la Cité de l'Accordéon et Vivre & Entreprendre en Pays de Tulle : mise à disposition à compter du 8 janvier 2007 et ceci pour une durée de 3 mois avec reconduction tacite.
- Projet de recrutement définitif de la personne par le dispositif régional de soutien aux projets et à l'emploi associatif accompagné d'une acquisition de matériel informatique.
Aurélie est employée à la Cité de l'Accordéon depuis le 1^{er} décembre 2007.

- **Présentation d'Aurélie FERNANDES**

- 26 ans, titulaire d'un BTS Tourisme et Loisirs « Accueil et Animations Professionnels » (Juin 2002 / Perpignan – 66)
- Chargée d'Accueil, depuis juillet 2002 à l'association *Vivre & Entreprendre en Pays de Tulle* - Animatrice du Pôle Local d'Accueil du Pays de Tulle.

Laurence LAMY expose les missions d'Aurélie à la Cité de l'Accordéon : fidéliser les partenaires, rechercher et accueillir des nouveaux partenaires et des nouveaux publics, secrétariat et suivi des adhésions, coordination et diffusion des supports de communication, relations auprès des publics, élaboration de documents de communication écrite, réalisation de documents graphiques, gestion du multimédia, chargée de l'accueil.

Elle stipule qu'une réflexion sur l'accueil dans le cadre des Nuits de Nacre va pouvoir être mise en place.

Arrivée en janvier 2007, Aurélie FERNANDES a travaillé sur l'organisation des journées d'études.

Elle travaille, depuis son arrivée, sur l'organisation du festival des Nuits de Nacre et sera responsable « Accueil Publics » au sein du festival.

Elle a suivi toute l'administration et la conception de la programmation artistique du festival, la mise en place de tous les partenaires, la construction des équipes techniques du festival...

Approuvé à l'unanimité

Alain LAGARDE souhaite que la Cité de l'Accordéon, dans le cadre du festival des Nuits de Nacre, mette en avant des actions de mécénat. Il existe des organismes qui proposent des formations pour le développement et la recherche d'aides aux associations.

Jacques GORY informe le conseil que la recherche active de mécénat et de sponsoring a toujours été une priorité pour la Cité de l'Accordéon.

Jean – Claude THEVENOT explique à l'assemblée la différence entre le financement par le mécénat et celui par le sponsoring.

Alain LAGARDE soulève l'idée des produits dérivés du festival et de la Cité de l'Accordéon. Pour certaines associations, ils peuvent représenter environ 15 à 20 % des recettes.

Laurence LAMY rappelle que la boutique du festival est active depuis deux années avec des ventes d'ouvrages, de CD, de tee shirts, crayons, cartes postales (...).

Elle fait remarquer à l'assemblée que les statuts de l'association ne permettent aucune activité commerciale.

Jacques GORY remercie la Ville de Tulle pour l'effort réalisé quant à la subvention allouée à la Cité de l'Accordéon et à l'ensemble des prestations en nature, selon la convention de partenariat établie entre les 2 structures.

Il souligne également le soutien financier de la DRAC- Limousin, du Conseil Général de la Corrèze et du Conseil Régional du Limousin

Par ailleurs, Jacques GORY fait remarquer que le festival souhaite, une fois de plus, garantir la gratuité d'un nombre de concerts et / ou animations, et il souligne le rayonnement du public festivalier qui devient de plus en plus important chaque année.

Changement d'intitulé de l'association

Pierre DIEDERICHS explique aux membres du conseil que la Région Limousin a demandé, en contrepartie du recrutement d'Aurélien FERNANDES, la modification de l'intitulé de la raison sociale de l'association.

La Cité de l'Accordéon a proposé une modification comme suit :

La Cité de l'Accordéon

Association de Gestion et d'Animation du Pôle Accordéons de Tulle, de la Corrèze et du Limousin.

Le changement d'intitulé de l'association a été déclaré en Préfecture le 27 décembre 2007.

Approuvé à l'unanimité

Programmation 2008

1. Les Nuits de Nacre 2008

Laurence LAMY présente et explique la nouvelle thématique aux membres du Conseil d'Orientation.

Il était TULLE fois ...20 ans

20 ans ? 20 ans d'accordéons !

J'ai 20 ans : j'ai la vie dont tout le spectacle vivant rêve, sous les feux des projecteurs, le vent dans les soufflets, mes claviers s'entrechoquent, mes bretelles sont bien accrochées à la ville de Tulle, mes paillettes et mes décors s'illuminent aux sourires des publics venus tous les ans de plus en plus nombreux. Chaque année la lumière est faite sur l'infinie diversité de mes claviers, mes systèmes, mes répertoires et mes pratiques. Cette dispersion esthétique pourrait engendrer la discorde : que nenni, au contraire, à Tulle, elle rassemble, elle intègre, elle construit la réflexion, elle produit de l'émotion et du plaisir.

N'oublions pas que j'ai accompagné les plus grands de Jacques BREL à Edith PIAF via Juliette GRÉCO, Dee Dee Bridgewater (...) et que je sers avec audace les actuels de Jacques HIGELIN à Bénabar via Gérard BLANCHARD, Loïc LANTOINE (...)

J'ai l'âge du possible. Depuis quelques années, je joue avec les idées, je me moque du sérieux du monde, je m'enflamme pour des rêves et des chimères qui deviennent réalité sous les thématiques abordées.

1988 / 2008

La 21^{ème} édition du festival des Nuits de Nacre se tiendra du mercredi 17 au 21 septembre inclus sous la thématique : *Il était TULLE fois...20 ans !* avec deux axes principaux.

Le premier axe pourrait s'appeler : et si nous regardions dans le rétroviseur ?

Il nous proposera des rétrospectives en images et en musiques, des anniversaires...

Ouah ! Que de souvenirs...je suis un festival tulliste, corrézien, devenu national avec une programmation éclectique et riche.

Des nuits nacrées, de rêves, de fusions, de rencontres avec ... (surprise !)

Le deuxième axe serait plutôt très actuel : c'est quoi jouer de l'accordéon quand on n'a que 20 ans ?
Quels répertoires ? Quels instruments ?

*Je viens de m'inscrire à la fois dans un revival des musiques traditionnelles et du répertoire musette :
qui aurait pu croire qu'en diato je redeviendrai mode et qu'en 3 voix musette, je ferai danser toutes les
générations dans les guinguettes et les bals musette.*

*Cela n'étonne plus personne que je sois intégré dans les groupes de musiques actuelles : et pourtant ...
Le jazz, la musique contemporaine, la world music : ouah ! Mes poulains s'expriment allègrement.
J'ai enfin réussi à faire comprendre le terme intégration.*

*J'me la joue et quant aux détracteurs qui n'auraient encore rien compris aux expressions qui les
entourent, j' m'en fous... j'avance !*

Happy birthday to me !

La Directrice présente les nouveautés du festival 2008 :

- **dans le temps** : pour ses 20 ans, le festival présente une édition qui débutera, avec un concert de
lancement dès le mercredi 17 à la Salle des Lendemain Qui Chantent avec SANSEVERINO TRIO.

- **dans l'espace** : une réorganisation des sites vient d'être réalisée.

Depuis plusieurs années, la population est devenue de plus en plus dense sur le festival : certains lieux
devenant quasi inaccessibles. Le festival a décidé d'extérioriser sa programmation jusqu'alors dans les
bars Richelieu, Abbaye, 6 Nations sur la Place Monseigneur Berteaud.

Les animations pédagogiques pour les petits et pour les grands, proposé par l'association Art Nomad
seront positionnées sur la place Emile Zola.

L'arrivée de l'Opus et la Calèche en tant que lieux définis pour les sorties d'albums , les rencontres et
dédicaces avec les artistes, le cinéma le Palace retrouve ses murs pour une projection, en avant
première, du film documentaire réalisé par Annie MILLER relatif à l'édition 2006.

La salle Latreille retrouve sa place de spectacles et de conférences.

Enfin, l'église St Pierre, accueille cette année un spectacle autour de l'empreinte et de la trace.

Des sorties d'ouvrages en lien avec l'instrument accordéon feront l'actualité du festival le samedi
après midi sous le chapiteau place Gambetta.

Les journées européennes du Patrimoine le samedi 20 et dimanche 21 septembre, le marché des
Producteurs de Pays le 21 septembre, les expositions...

Pierre JOFFRE présente le déroulement du Marché des Producteurs de Pays avec la présence de 20
producteurs permettant la diversité des produits tout au long de la journée.

Cette journée sera ponctuée par des animations qui seront organisées par la Cité de l'Accordéon.

2. Magazine spécifique au 20^{ème} anniversaire du festival

La Cité de l'Accordéon va réaliser en accord avec LA MONTAGNE un magazine spécifique au 20^{ème}
anniversaire du festival des Nuits de Nacre.

Il s'agit d'un 48 ou 64 pages présentant l'historique du festival, illustré de photos, de portraits
d'artistes et de reportages.

Le magazine sera présenté officiellement dans le cadre du festival des Nuits de Nacre.

Approuvé à l'unanimité

3. La sortie officielle des actes du colloque (2007)

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de la restitution des interventions de Marie – France CALAS, Conservateur Général du Patrimoine, Inspecteur Général des Musées, Direction des Musées de France.

Le Pôle Accordéons / Armes Le futur Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes (MMIT)

Lors du dernier conseil d'orientation, La Cité de l'Accordéon a informé ses membres de l'avancement du projet du MMIT par la mise en place d'un groupe de travail se réunissant régulièrement et ponctué par un comité de pilotage.

Ce dernier s'est tenu le 27 mai 2008. Les membres ont été informés des dernières préconisations réalisées par l'agence AVEC (agence mandatée pour la réalisation de l'étude de programmation), soient :

- les données de cadrage
- le contexte culturel et touristique
- l'étude de marché
- l'analyse des sites d'implantation
- les orientations du pré programme
- la faisabilité financière et juridique

Le 18 avril 2008, Pierre DIEDERICHS et Laurence LAMY ont présenté l'historique, le contexte, les collections et l'orientation du projet au Haut Conseil des Musées au Ministère de la Culture - Paris.

Un avis très favorable à l'unanimité a été accordé. **Le Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes (Pôle Accordéons / Armes) est devenu officiellement Musée de France.**

La collection permanente Accordéons et Armes a été reconnue d'intérêt public avec un caractère exceptionnel.

La structure porteuse du Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes n'est pas encore définie. Ni la ville de Tulle, ni la Communauté de Communes ne pourront porter seules le projet.

Un EPCC serait une solution envisageable.

La prochaine étape est la présentation de l'avancement du projet au prochain bureau et/ou Conseil Municipal et la mise en place d'une réunion des investisseurs.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

Néant

Fait à TULLE, le 30 juin 2008